RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace

Arrêté du 02 NOV. 2026

fixant le nombre d'emplois offerts au concours national d'agrégation 2026-2027 pour le recrutement de professeurs des universités dans la discipline droit public

NOR : ESRH2623796A

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences ;

Vu l'arrêté du 13 février 1986 modifié relatif à l'organisation générale du premier concours d'agrégation pour le recrutement des professeurs des universités des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2026 fixant les modalités d'inscription en vue de pourvoir des emplois de professeur des universités dans la discipline droit public pour le concours national d'agrégation pour l'année 2026-2027 ;

Arrête :

Art. 1er . - Les postes offerts au concours national d'agrégation 2026-2027 pour le recrutement de professeurs des universités dans la discipline droit public sont au nombre de : 10

Art. 2. - Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 02 NOV. 2026

Le chef de service,
Adjoint au Directeur Général des Ressources Humaines

Ali FERHI